



PROCES-VERBAL

Conseil d'administration de la LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Réunion du : Vendredi 29 février 2008
à : 16 h 00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présent(e)s : Mme Bernadette CONSTANTIN,
MM. Arnold ALPHON-LAYRE, Guy ANTOINE, Bernard BARBET,
Gérard CAPELLO, Alain CHARRANCE, Roland COQUARD, Jacky
FORTEPAULE, Jacques GEISSELHARDT, Jean-Claude HAZEAX,
Olivier HUMBERT, Germain LE GARREC, Pierre-Marie MASSY,
Jean MEZIERE, Alain PORCU, François PRAT, Jean-Marc
PUISSESSEAU, Gilbert SCHNEIDER et Claude VERDURON.

Excusés : MM. Bruno FOUCHET, Roger GAUBERT, Bernard LAYDIS et
Nicolas USAI, Marc BATTÀ.

Assistent : MM. Richard DEFAY, François GEORGET, André PREVOSTO, Luc
RABAT (D.T.N.) et Patrick WINCKE.

Préambule

Le conseil,

1 – Ayant pris connaissance

- du décès de Monsieur Jean-Claude BRUNO, ancien Président de la Ligue Aquitaine et premier Président de l'ANPDF

adresse ses condoléances et ses sentiments de sympathie à sa famille.

2 - Informé par son Président de l'état de santé de

- Madame Gisèle GAUBERT, épouse de Roger GAUBERT, vice-président délégué du conseil,

lui adresse ses encouragements les plus amicaux pour un rapide et complet rétablissement.

3 - Prend note des remerciements de Monsieur CHIARIMENTI à l'occasion du décès de son épouse.

4 - adresse ses chaleureuses et amicales félicitations à Hélène HANQUEZ à l'occasion de la naissance de sa fille, prénommée Lisa.

5 – adresse ses félicitations à Monsieur Philippe GEORGES qui vient d'être nommé Directeur administratif de la Ligue de Bretagne, en remplacement de Madame Angèle BIZEUL qui a fait valoir ses droits à la retraite.

1 – Approbation des procès-verbaux

Aucune réserve ni réclamation n'ayant été formulée sur leur contenu, les membres du conseil approuvent à l'unanimité les procès-verbaux suivants :

- Conseil d'Administration du 20 décembre 2007,
- Conseil d'Administration du 15 janvier 2008.

2 – Les informations du Président

2.1 – Suite à la démission en novembre dernier de Monsieur Jean-Marc CHAHINIAN de la Présidence du District Indre et Loire, les membres du conseil enregistrent que Monsieur Jean-Paul GOUPY, vice-président délégué, assurera la Présidence du District jusqu'à la prochaine assemblée générale. Ils lui adressent tous leurs encouragements.

2.2 – Le Président DUCHAUSSOY rend compte de sa visite en Ligue de Normandie, les 22 et 23 février 2008, où il a assisté :

- au comité directeur de la Ligue de Normandie qui s'est tenu au Havre (le 22).
- à l'inauguration du terrain Hat trick d'Hérouville (Ligue de Basse Normandie), le 23.

2.3 – Informations du Président sur la réunion, demandée par la Fédération Andorrane de Football, qui se tiendra prochainement au siège de la FFF sur la révision du protocole entre les Commissions d'Arbitrage des Fédérations d'Andorre, de France (Ligue de Midi-Pyrénées). Le Président de la Ligue de Midi-Pyrénées est invité à participer à cette réunion.

2.4 – Compte-rendu du Président DUCHAUSSOY de l'entretien qu'il a eu avec le Secrétaire d'Etat aux Sports, Monsieur Bernard LAPORTE et auquel ont participé Messieurs Claude VERDURON et Pierre PETIT, à la suite d'évènements graves survenus dans le Football Amateur.

Les dispositions mises en place pour lutter contre les mauvais comportements ont été largement commentées (le secrétaire d'état a noté avec satisfaction ce qui se fait dans les différentes instances footballistiques pour améliorer la situation).

2.5 – Fondation du football

Elle a été lancée le 27 février 2008.

Bernard BARBET rend compte de la première réunion du Conseil d'Administration à laquelle il a participé. Il convient de noter que

- tous les membres nommés (personnalités « civiles » et « sportives ») étaient présents,
- les valeurs telles que le respect de soi, le respect des autres et le respect de l'environnement seront parrainées par des sportifs de haut niveau, tels que Corinne DIACRE, Lilian THURAM et Bixente LIZARAZU.

Patrick WINCKE complète l'information donnée en précisant que la Fondation doit être un champ d'expérimentation et que les plus intéressantes seront généralisées au Football. Trois thématiques devraient être mises en avant : le Foot santé, le foot environnement et le Foot éducation.

Fernand DUCHAUSSOY se réjouit de la mise en place d'une telle structure. Avec les personnalités qui la composent (Philippe Seguin notamment mais également les médias), le football doit pouvoir faire passer des messages.

2.6 – Organisation de manifestations dites « portes ouvertes »

Le Président commente la lettre de la Directrice des sports du 6 février 2008 sur les responsabilités des clubs et des organisateurs, en matière d'assurances et de visite médicale, à l'occasion d'accueil de non licenciés lors de manifestations qui ne sont pas des compétitions et précise qu'il convient de s'assurer que les clubs aient souscrit une assurance couvrant ces participants.

2.7 – Conseil fédéral

Fernand DUCHAUSSOY informe les membres du conseil d'administration qu'un groupe de travail, dirigé par Marc RIOLACCI, se met en place sur les problèmes de judiciarisation.

2.8 – Séminaire sur la sécurité pour les clubs CFA et CFA 2

Avec l'accord de la Ligue du Football Amateur, celui-ci se tiendra les 22 et 23 avril prochain. Il devrait rassembler les responsables de sécurité des clubs de CFA et CFA2.

Jacky FORTEPAULE signale qu'il abordera le « rôle des délégués sur une rencontre ».

2.9 – Aide aux Commissions Régionales de Contrôle des Clubs (C.R.C.C.)

Le Président rappelle que Cédric CHAUVET met en place les réunions d'informations dans les Ligues, destinées à les aider à accomplir leur mission dans ce domaine important.

2.10 – Choix de l'équipementier de l'Equipe de France (2011 à 2018)

Le Président commente la lettre de Jean-Pierre ESCALLETES sur les raisons du choix de la société Nike.

2.11 – Lettre du CNOSF du 21 décembre 2007

Le CNOSF donne son accord pour qu'Emilie GIRET participe aux réunions des experts de l'observatoire des comportements et fasse ainsi profiter ses membres de sa parfaite connaissance du nouveau logiciel « statistique ».

2.12 – Demande d'extension de la sanction infligée à l'USM PIERRE BENITE par la Commission Régionale de Discipline de la Ligue Rhône-Alpes, réunie le 28 février 2008 : mise hors compétition immédiate de toutes les épreuves régionales.

Considérant la gravité des faits, objet du dossier présenté, les membres du conseil d'administration décident d'étendre à toutes les compétitions nationales, la sanction infligée à l'USM PIERRE BENITE.

2.13 – Réflexion sur l'organisation des commissions dépendant de la L.F.A.

Fernand DUCHAUSSOY annonce que le Président de la Fédération et le Directeur Général ont donné leur accord pour mettre en place un groupe de travail sur ce sujet.

3 – Le programme UEFA Hat-trick

Le Président commente l'inauguration du 1^{er} février dernier à Hérouville Saint Clair (Basse-Normandie) du premier terrain « Hat trick » (situé près d'un groupe scolaire).

Le programme Hat Trick continue. 40 projets sont en cours de réalisation. Un nouvel appel à candidature aura lieu dans les prochains jours.

Fernand DUCHAUSSOY rappelle

- qu'il s'agit d'une installation pour le développement du Foot d'Animation, du Futsal et du Foot Féminin,
- que le coût se situe entre 80 000 et 100 000 €. L'aide fédérale (UEFA, FAI) est de 40 000 €.

Gérard CAPELLO complète les informations données sur ce dossier en indiquant la place que le futsal peut avoir sur ce type d'équipement, dans le créneau du samedi matin.

4 – L'assemblée générale de la LFA du 8 mars 2008

Après discussions entre les membres du conseil, celui-ci retient l'ordre du jour de cette importante réunion. Sans revenir sur les sujets qui ont été discutés lors des Collèges (Présidents de Ligue et de District) du 16 février, il convient de rappeler qu'outre les interventions statutaires : rapport moral, rapport d'activités, examen du compte de résultat, etc, ..., les temps forts de cette assemblée porteront sur :

- l'évolution du football chez les jeunes (projet cadre, suite au séminaire de début d'année),
- la suppression des barrages et la proposition d'un dispositif de remplacement,
- la simplification des règlements (le changement de club et le « nouveau » régime d'utilisation des joueurs mutés),

Sur ce dernier point, une discussion s'est engagée entre Pierre-Marie MASSY, Claude VERDURON et Jean-Claude HAZEUX (rapporteur) sur la date de mise en place des différentes propositions. Le conseil retient le principe de présenter le calendrier qui a été retenu par les participants à la réunion du 16 février rappelée ci-dessus.

Enfin, Bernadette CONSTANTIN évoque les difficultés que pourront rencontrer certaines Ligues concernant l'accession pour leurs équipes féminines « compétitives » à la D3.

5 – Les Conventions d'Objectifs

Il s'agit d'une des répartitions des fonds, objet du protocole L.F.P. / F.F.F.. Il convient d'être attentif sur leur répartition.

Aussi, Bernard CAZIN rend compte des travaux du groupe de travail chargé d'examiner les dossiers présentés par les Ligues Régionales (de métropole et d'outre-mer). Après discussion et explications, les membres du conseil d'administration approuvent la répartition mentionnée en annexe 1.

6 – La campagne sur la protection physique de l'arbitre

Le Président intervient sur cette campagne qu'il souhaite très positive sur les valeurs du football. Il rappelle que son objectif vise à faire évoluer les comportements vis-à-vis de l'arbitre, en faisant connaître et admettre son nouveau statut résultant de la loi du 23 octobre 2006.

Les membres du conseil prennent connaissance des propositions qui pourraient être retenues, suite à la consultation de quatre agences spécialisées. Leur choix se porte sur une campagne impactante, porteuse d'un message fort, facilement mémorisable : « **LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON** ».

Pour mener celle-ci au succès attendu, Roland COQUARD et André PREVOSTO insistent sur les relais qui devront être mis en place pour assurer la bonne utilisation des matériels qui seront mis à la disposition des Ligues et des Districts.

7 – Courriers des Ligues, des Districts et des Clubs

7.1 - Lettre de la Ligue du Centre-Ouest du 1^{er} février 2008 concernant la « hiérarchisation » des équipes à l'intérieur de la Ligue

La Ligue du Centre-Ouest souhaite que les équipes de 18 ans « Honneur et Promotion d'Honneur » soient considérées comme prioritaires par rapport aux équipes « seniors » de District.

Après explications de François PRAT, les membres du conseil prennent note que ce sujet doit faire l'objet d'une discussion au prochain Collège des Présidents de Ligue et de District.

7.2 - Lettre de la Ligue Rhône-Alpes du 12 février 2008 concernant l'ouverture d'un pôle formation football féminin

Dossier transmis à la Direction Technique Nationale pour examen et présentation au Conseil Fédéral, si nécessaire.

7.3 - Lettre du District de l'Ain du 6 février 2008 sur le devenir des journaux officiels actuels (Foot National, Foot PV, Foot Régional et Foot départemental)

De nouvelles discussions ont été engagées avec la Société DATA FOOT sachant que le système actuel disparaîtra progressivement car une nouvelle forme de communication s'est établie avec les clubs et il y a lieu d'en tenir compte. Il est nécessaire de dissocier le problème de la FFF de ceux des ligues et des Districts.

Si pour la FFF, l'idée consiste à diffuser un mensuel, les solutions propres aux Ligues et aux Districts qui souhaitent maintenir une diffusion hebdomadaire de leurs informations doivent être affinées (nombre d'abonnement minimum, durée de l'abonnement ...).

Après interventions de Messieurs Guy ANTOINE, Bernard CAZIN, Jean MEZIERE, François PRAT, André PREVOSTO et Claude VERDURON, sur les engagements qui ont pu être pris par certains Districts ou certaines Ligues sur l'arrêt des abonnements, à la suite de l'informatisation des clubs, il est convenu de suivre l'évolution de ce dossier au niveau national afin d'en informer les centres de gestion.

7.4 - Lettre du District des Pyrénées-Atlantiques du 15 février 2008 concernant l'affaire Jean-Marc VEZILIER

Sur proposition du Président, ce dossier sera ré-évoqué après l'assemblée, en présence des différents partenaires concernés.

7.5 - Lettre de la F.S.G.T. du 12 février 2008 concernant les problèmes de violence dans le football amateur

Ayant eu connaissance des actions menées à la F.F.F pour lutter contre les incivilités, la F.S.G.T. souhaite rencontrer le Président de la L.F.A. sur ce sujet important.

Accord du conseil sur ce rendez-vous.

7.6 - Lettre de l'Equipe de France de Football Amputés du 7 janvier 2008 sur la création d'une équipe de football des amputés

Le conseil d'administration prend note des projets de développement de cette association.

7.7 - Lettre de Monsieur Laurent NEVEJANS du 9 décembre 2007 (transmise par le cabinet de Monsieur Bernard LAPORTE) sur les difficultés rencontrées pour licencier ses deux enfants dans le club de son choix : problème de mutation

Le Président répondra après consultation de la Ligue concernée.

7.8 - Lettre de l'Avant-garde de Grenay du 12 février 2008 concernant le débit d'amendes administratives

Pris note. Le Président prendra contact avec le District concerné.

7.9 - Lettre de l'US DAMBLAIN du 12 février 2008 concernant le statut de l'arbitrage

Considérant le niveau d'évolution du club concerné, les dispositions du statut de l'arbitrage applicables au 1^{er} juillet 2008 devraient permettre de répondre au désir d'évolution du club sur cette réglementation, en particulier par la mise en place de l'arbitre-auxiliaire et de l'arbitre-joueur (comptabilisé dans les obligations des clubs).

7.10 - Lettre de l'Etoile Sportive Malissardoise du 21 décembre 2007 sollicitant le Président de la L.F.A. pour une évocation

Consultés, les membres du conseil ne donnent pas suite à cette demande qui pouvait faire l'objet d'un appel auprès de la C.C.L.C..

7.11 - Lettre de Madame Catherine BROSELIN de Longvic, du 8 janvier 2008 concernant la situation du football amateur vis-à-vis du football professionnel

Pris note.

8 – Informations diverses

8.1 - Déplacement des – 17 ans au Portugal dans le cadre du Tournoi de l'Algarve (rapporteur Jacques GEISSEILHARDT)

Sur le plan sportif, aucune difficulté n'a été rencontrée, l'Equipe de France terminant 2^{ème}, derrière l'Angleterre et devant le Danemark et le Portugal.

Par contre, au niveau de l'intendance, la délégation a eu à faire face à l'absence de son matériel (équipements, médical, etc, ...) suite à l'absence de ses malles à l'arrivée à l'aéroport de Fario. Un désagrément qu'il a fallu combler avec des moyens locaux.

8.2 - Stage Equipe de France Futsal Espoir (rapporteur Gérard CAPELLO)

Ce premier stage s'est tenu à Istres du 18 au 21 février 2008.

Les rencontres prévues contre l'Equipe du Maroc ont été remplacées par deux matches. Un contre le Centre de formation de l'OI. De Marseille et un contre l'équipe CFA de l'AS Monaco.

Le rapporteur tient à souligner la parfaite organisation du District de Provence. Il remercie également les clubs de Marseille et de Monaco pour la mise à disposition de leurs joueurs.

8.3 - Challenge de France Féminin (Arnold ALPHON LAYRE et Bernadette CONSTANTIN)

Résultat du tirage au sort des ¼ de finale

- Rodez – Ol. Lyon
- Montpellier – Juvisy
- Muret – Soyaux
- Paris St Germain - Rennes

Les demi-finales opposeront

Les vainqueurs de

- Montpellier/Juvisy et Paris St Germain/Rennes
- Rodez/Ol. Lyon et Muret/Soyaux

La finale de l'épreuve se jouera le 3 juin 2008 au Stade de France (en lever de rideau du match de l'Equipe de France contre la Colombie).

8.4 - Informations de Bernadette CONSTANTIN

Compte-rendu de visite au CNOSE

Marilou DURINGER et Bernadette CONSTANTIN ont pu assister à une réunion au CNOSE, au cours de laquelle les actions menées à la FFF au niveau du Football Féminin ont été appréciées. Reste à coordonner l'ensemble de celles-ci, afin d'être le premier sport collectif féminin.

Compte-rendu réunion UEFA du 28 février 2008

Le Président de l'UEFA (Michel Platini) ayant assisté aux travaux, a fait part de son souhait que le Football féminin ait sa propre identité à la FFF : sponsors, etc, ...

8.5 - Remise Trophée Grassroots UEFA

Le Président remet le trophée à Claude VERDURON au titre des actions menées par la Ligue de Paris Ile de France, au niveau du Football des quartiers.

8.6 - Positionnement de la LFA

Jean-Marc PUISSESSEAU rappelle les recommandations mentionnées dans l'audit de 2004.

8.7 - Le médical

Pierre-Marie MASSY intervient sur le positionnement du médical dans le football amateur. Il remercie le Président DUCHAUSSOY pour le soutien qu'il a apporté aux initiatives de mise en place d'une association des médecins fédéraux. Il rappelle la réunion du 3 avril prochain entre tous les médecins départementaux et régionaux.

8.8 - C.N.D.S.

François PRAT fait part de ses inquiétudes sur l'évolution du CNDS et sur le choix des dossiers présentés et retenus au niveau national.

8 – Documents à consulter

Le Président
Fernand DUCHAUSSOY

Le secrétaire général
Jean-Claude HAZEUX